

# ASSEMBLÉE NATIONALE

5 septembre 2019

---

BIOÉTHIQUE - (N° 2187)

Non soutenu

## AMENDEMENT

N ° 1236

présenté par  
Mme Ménard

-----

### ARTICLE 20

Supprimer cet article.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

L'avortement reste un choix difficile pour la plupart des femmes. Pourquoi vouloir créer un nouveau type d'avortement appelé « interruption volontaire partielle d'une grossesse multiple » ?